

Les entreprises et les investisseurs doivent placer la durabilité et la croissance inclusive au centre de la reprise économique

La COVID-19 continue d'affecter lourdement notre vie quotidienne, touchant les familles, les entreprises, les institutions publiques et la société civile à travers le monde. La pandémie et d'autres événements tragiques survenus en 2020 ont révélé les forces et les faiblesses préexistantes des entreprises en ce qui concerne les inégalités sociales, y compris au niveau du racisme systémique et des menaces environnementales.

Il est impératif que nous reconstruisions nos économies d'une manière qui puisse favoriser une plus grande résilience systémique et une croissance inclusive. Le moment est venu d'agir, et chacun de nous a un rôle à jouer. Nous exhortons les entreprises et les partenaires de placement à contribuer à un changement durable en plaçant la durabilité au centre de leur planification, de leurs opérations et de leurs rapports.

En tant que chefs de la direction des huit plus grands gestionnaires de placements de régimes de retraite au Canada, représentant 1 600 milliards de dollars d'actifs sous gestion, nous nous engageons à créer une croissance plus durable et plus inclusive en intégrant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à nos stratégies et à nos décisions en matière de placement. Non seulement cela est-il la bonne chose à faire, mais cela fait intégralement partie de notre devoir envers les cotisants et les bénéficiaires. En agissant de la sorte, nous créerons des occasions et atténuerons les risques, soutenant ainsi nos mandats qui consistent à produire des rendements ajustés au risque à long terme.

Pour remplir nos mandats, nous avons besoin d'une plus grande transparence de la part des entreprises. La façon dont les entreprises définissent et abordent des enjeux tels que ceux qui concernent la diversité et l'inclusion, le capital humain et les changements climatiques peut contribuer de manière significative à la création ou à l'érosion de la valeur. Les entreprises ont l'obligation de divulguer leurs principaux risques commerciaux ainsi que leurs opportunités aux marchés financiers et elles devraient fournir des informations financièrement pertinentes, comparables et utiles à la décision. Bien que nous reconnaissons que les entreprises sont confrontées à une multitude de cadres et de demandes de divulgation, il est essentiel qu'elles communiquent les données ESG pertinentes de façon normalisée.

Nous demandons aux entreprises de mesurer et de divulguer leur performance par rapport à des facteurs ESG importants et pertinents pour l'industrie en tirant parti des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) ainsi que du cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) pour normaliser encore les rapports ESG. Si les normes SASB se concentrent largement sur les rapports de durabilité pertinents pour l'industrie, le cadre TCFD appelle à des divulgations spécifiques au climat par rapport à plusieurs piliers de rapports (gouvernance, stratégie, risque, mesures et cibles). Les deux sont utiles pour les investisseurs et informatifs pour les entreprises qui s'emploient à définir le cadre de leurs rapports ESG.

Nous sommes convaincus que la capacité d'intervenir comme il se doit à l'égard de ces risques et occasions d'affaires propres au 21^e siècle est un trait distinctif des grandes entreprises. Alors que pour beaucoup cela nécessitera de faire preuve d'une plus grande ambition que par le passé, nous sommes d'avis que les entreprises qui font preuve de pratiques et de divulgations éclairées en matière d'ESG feront meilleure figure à long terme.

Pour notre part, nous continuerons de renforcer nos propres pratiques de divulgation et d'intégration ESG et d'allouer des capitaux aux investissements les plus susceptibles d'offrir une création de valeur durable à long terme.

Inspirés par cette occasion historique de contribuer à faire face aux défis les plus urgents auxquels notre communauté mondiale est confrontée, nous demandons à ceux qui ont adhéré à notre vision de se joindre à nous sur cette voie qui mène à un avenir plus durable.



Kevin Uebelein
Chef de la direction
Alberta Investment
Management Corporation



Gordon J. Fyfe
Chef de la direction/
directeur des placements
British Columbia Investment
Management Corporation



Charles Emond
Président et chef de la direction
Caisse de dépôt et placement du Québec



Mark Machin
Président et chef de la direction
Investissements RPC



Jeff Wendling
Président et chef de la direction/
chef des placements
Healthcare of Ontario Pension Plan



Blake Hutcheson
Président et chef de la direction
Régime de retraite des employés
municipaux de l'Ontario



Jo Taylor
Président et chef de la direction
Régime de retraite des enseignantes
et des enseignants de l'Ontario



Neil Cunningham
Président et chef de la direction
Investissements PSP